

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

les uns contre les autres; leurs habits déchirés, en pièces, les mains et le visage en sang, les chairs tombant par lambeaux...

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 19 JANVIER 1849.

M. ETIENNE PARENT,

LE PRÊTRE, ET LE SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA SOCIÉTÉ.

(Suite.)

Le prêtre, ce qu'il fut autrefois dans la société, ce qu'il est maintenant et ce qu'il devrait être, tel est le grave et imposant sujet qu'aborde M. Et. Parent...

Maintenant, rassuré par la pureté de mes motifs et confiant dans la force de la vérité, je me mets à la besogne.

Autrefois le prêtre occupait un rang distingué dans l'échelle sociale. Les peuples le regardaient comme leur flambeau.

Le prêtre joua autrefois un grand et utile rôle dans le drame social. M. Parent ne saurait être trop juste en proclamant ce fait.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde, il s'afflige qu'il se soit arrêté dans sa marche.

c'est que les peuples s'abandonnèrent à des chefs pervers, les démagogues, qui les exploitèrent plus méchamment que leurs tyrans...

Inutile, après cette simple analyse, de faire remarquer la hauteur des vues de M. Parent, et la beauté de l'harmonie qu'il sait produire.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

chefs aillent entendre ces doctrines, les pieds de la tribune sacrée, et le prêtre n'aura que...

Est-ce donc que je blâme les illustres membres du clergé français qui ont accepté des sièges dans l'Assemblée Constituante?

Est-ce donc que je blâme le droit public du moyen-âge, qui avait fait au prêtre une si large part dans le gouvernement des choses humaines?

Comme le lecteur attentif peut en juger, le mode et l'espèce d'action sociale, que M. Parent veut attribuer au prêtre, ne sont pas distinctement dessinés.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

testantisme, restèrent sous la monarchie absolue; le Danemark devint un despotisme légal.

Luther explique Voltaire et les Encyclopédistes, comme ceux-ci expliquent Robespierre.

Est-ce donc que je blâme le droit public du moyen-âge, qui avait fait au prêtre une si large part dans le gouvernement des choses humaines?

Comme le lecteur attentif peut en juger, le mode et l'espèce d'action sociale, que M. Parent veut attribuer au prêtre, ne sont pas distinctement dessinés.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Le prêtre n'est prêtre qu'à défaut, si demeure indifférent ou étranger au mouvement social.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

Après avoir jeté un nouveau regard sur l'œuvre du prêtre qui avait presque complètement opéré l'émancipation du monde.

PARLEMENT PROVINCIAL. Hier, à trois heures P. M., S. E. le gouverneur général s'est rendu à la Chambre du Conseil Législatif.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Je suis autorisé à vous informer que Sa Majesté a résolu d'exercer la prérogative de la Clémence, en faveur de tous ceux qui sont encore sous le poids des conséquences pénales d'offenses politiques résultant des malheureux événements de 1837 et 1838...

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Après que les Membres ont été revendus du Conseil Législatif, les honorables Lafontaine, Baldwin, Poiré, L. M. Viger, Hinks, M. Cameron, Merritt, Latière, et M. M. Carier, Pollette, Michot, Blake et Drummond ont été admis à prendre leurs sièges...

NOTRE JOURNAL.

Quelques-uns de nos lecteurs et abonnés regrettent que nous interrompions la lettre du R. P. Laverlochère les Récollets en Canada. Les remarques sur la lecture de M. Parent, etc. Nous répondons à ces justes regrets que, comme nous devons tenir nos lecteurs et abonnés au courant des nouvelles locales et étrangères...

Le 6 février prochain, il doit avoir lieu une réunion au château de Monkland. Les invitations à cet effet sont déjà en partie sorties, et portent que son Excellence Madame la Comtesse d'Égin et Kinkardine sera chez elle (at home)...

Mgr. Pêvêque de Bytown vient d'imprimer l'exemple donné par l'épiscopat Italien, Français, Anglais, Espagnol, Belge, Allemand, Suisse, Américain et Canadien. S. G. a en effet ordonné des prières publiques pour le Pape.

L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a dû entrer en session hier, et celle du Nouveau-Brunswick ouvrira la semaine le 31 du courant.

Il y avait avant hier quelques cas de choléra à la quarantaine à New-York, causés par des vaisseaux arrivant de la Nouvelle Orléans.

The Canada Temperance Advocate est un journal qui paraît deux fois par mois et est spécialement consacré à la cause de la tempérance. Il est actuellement sous les soins de J. C. Beckett, écrivain, et ne coûte qu'unécu par année...

M. Lamothé, libraire de cette ville, a en publication de nous adresser le portrait de Mgr. Pêvêque de Montréal et celui de l'hon. L. H. Lafontaine, nous lui en offrons nos remerciements. Ces deux portraits forment les deux premiers d'une collection de portraits des contemporains Canadiens...

Nous apprenons que les deux portraits suivants vont être ceux de R. P. O'Reilly et du Dr. W. Nelson.

Nous recevons réception de la livraison de Janvier de la traduction française du Journal anglais d'Agriculture. Le traducteur est M. M. Biloud. La traduction en général nous paraît bonne; nous engageons les agriculteurs à souscrire et surtout à payer régulièrement leurs abonnements.

Le ton badin de la Gazette de Montréal au sujet des biens des Jésuites, et ses tentatives continuelles de susciter des querelles d'origine ou de religion, sont trop ridicules et marquent un esprit trop peu patriotique et trop peu conciliant, pour que nous mériter une réponse quelconque.

Le J. de Québec du 16 contient une lettre très-longue que M. Chantier, prêtre, a écrite en 1839 au sujet de M. Papineau; nous en parlerons mardi.

Nous avons reçu les 11e et 12e livraisons du Répertoire National. Ces deux dernières complètent le 2e volume, et contiennent la fin d'un article de M. Parent, un morceau en vers de M. Barthe, la Campagne de M. E. L'Éveuyer, puis quelques pièces en vers que suit la Toussaint de M. E.

L'Éveuyer. Vient après un très-long article en vers, de la plume de M. Jean Taché, souche des deux familles qui portent son nom en ce pays; le tout se termine par la "Géologie" du Dr. Meilleur, surintendant de l'éducation; et les "Faux et vrais centenaire Canadien," de M. Jacques Viger. On s'abonne chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

Afin de donner en son entier la suite des remarques de notre excellent Collaborateur, à propos de la lecture de M. Etienne Parent, nous devons encore remettre plusieurs articles préparés pour ce numéro.

Il y a eu avant-hier soir une assemblée au Marché Bonsecours, à laquelle on a passé diverses résolutions en faveur de la protection.

Il y a eu, le 11, à St. Germain, comté de Bellechasse, une grande assemblée pour la colonisation des Townships. L'assemblée demanda un prêtre pour les colons qui vont aller s'établir au sud du comté; et adresse à cet effet une requête à l'archevêque de Québec. Elle a ensuite passé la résolution suivante: que l'administration a bien mérité du pays pour les grands avantages et les grandes facilités qu'elle accorde aux sociétés de colonisation et l'empressement avec laquelle elle en favorise le fonctionnement.

Après quoi, l'hon. A. N. Morin et J. Chabot, écrivains, sont proclamés membres honoraires de la société de colonisation du comté, et l'on a passé des résolutions portant que l'émigration du comté se dirigera vers un endroit déterminé au sulplus l'Assemblée passe un vote de remerciements à M. le grand vicair Mailoux, à la presse libérale du pays et au Journal de Québec en particulier, pour leurs efforts pour l'œuvre de la colonisation.

Il a paru dans le Pilot de lundi dernier un extrait d'un journal de New-York, dans lequel il était dit que Fénelon, archevêque de Cambrai, a été missionnaire en Canada. Dans le Pilot de mercredi, nous trouvons la correspondance suivante qui répond à l'assertion précédente, et que nous traduisons:

Monsieur, — Un extrait du "rapport de la société historique de New-York du 2 janvier," publié dans le Pilot d'hier, est propre à répandre et confirmer une forte erreur historique. Le secrétaire-correspondant étranger de la société (J. R. Bartlett, écrivain) a dit, à une réunion de la société, que l'on a reçu des informations additionnelles qui prouvent que Fénelon, archevêque de Cambrai, a été missionnaire en Canada. — Si M. Bartlett avait examiné la chose plus attentivement, il aurait trouvé des preuves incontestables que M. De Saligue-Fénelon, qui, comme prêtre de la société de St. Sulpice, a exercé le saint ministère en Canada, et même à Montréal, n'a jamais été archevêque de Cambrai. Qu'il y ait en un Fénelon en Canada, c'est certain; mais il est pas moins certain que ce n'est pas celui de Cambrai. Et M. Greenhow, qui, à une réunion précédente de la société, a parlé sur le même sujet, a plutôt exprimé son désir qu'il en fut ainsi qu'il n'a affirmé la réalité du fait. — Ce sujet intéressant est actuellement étudié avec soin par quelqu'un qui a été justement appelé "le Bénédictin du Canada," et les résultats de ses recherches seront bientôt publiés. En attendant, j'espère que vous insérerez dans votre journal ce simple exposé.

Je suis, Monsieur, etc., F. M.

16 janvier, 1849.

DE TOUT UN PEU.

CHEMIN DE FER. — Nous apprenons que le chemin de fer de St. Hyacinthe est bien fréquenté et que la compagnie a maintenant toutes les assurances de pouvoir payer ses dépenses et bien au delà. — La compagnie a voté un don de 2500 à l'hon. A. N. Morin, son président, pour ses services en 1848.

RÉSIGNATION. — M. Webster, M. P. pour Waterloo vient de résigner son siège, dit le Pilot.

AVOCAT. — M. H. A. P. Holland, ex-avocat de l'île du Prince Édouard, vient d'être reçu avocat à Trois-Rivières. Les examinateurs étaient Charles Poëtte, écrivain, M. P. et L. R. Desjardis, écrivain.

PRENE DE MORT. — Une assemblée a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de M. le Dr. Nelson, pour exprimer l'opinion générale sur la question de la peine de mort. Des résolutions ont été unanimement adoptées, demandant l'abolition des exécutions capitales, même pour meurtre. Minerve.

NAVIGATION. — Le Globe de Toronto du 13 rapporte que le sloop "Chief Justice Robinson" a quitté Toronto pour Grafton, plus bas que Cobourg, pour aller y chercher une cargaison pour une maison de commerce de Toronto. Le fret a coûté 8 shillings par quart!

STEAMER EN CENDRES. — Le magnifique steamer "Empire State" a été consumé par les flammes à New-York dans la nuit de samedi dernier. Il était assuré pour \$100,000; la perte est de \$150,000. Neanmoins l'engin a pu être sauvé ainsi que différents effets précieux. On va de suite se mettre à le réparer.

ÉTATS-ROMAINS. — Il paraît que l'incertitude, à la tête de 500 hommes du peuple, est allé, le 11 décembre, demander aux chambres de proclamer la république et de convoquer la constituante. On ne s'est pas rendu à son désir, et la chose en est restée là. — Il est à peu près certain, qu'à part quelques ambitieux de Rome, ce sont tous des étrangers qui y fomentent les troubles. On disait que les membres du cercle populaire étaient divisés entre eux, et qu'une partie allait former un club à part. On ajoute que M. De Spari, ministre de Bavière, a reçu des lettres qui l'accréditent comme ministre de l'Autriche près la cour du St. Siège, et que M. Temple faisait tout en son pouvoir pour engager le Pape à retourner dans ses états. On parlait de Civita-Vecchia comme devant être la résidence future de Sa Sainteté. D'autres rapports continuaient à assurer que le Pape s'embarquerait pour Marseille. Toujours est-il qu'on pensait que le consistoire aurait lieu le 21 décembre, Zucchi avait quitté Bologne pour se rendre auprès du Souverain-Pontife. — La Gazette romaine du 16 annonçait qu'on venait de commencer des procédures judiciaires contre l'assassin de l'infortuné comte Rossi.

HONGRIE. — Les Hongrois se font fait battre par Jellachich près de Wieselburg. En revanche, ils ont battu les troupes du pasteur Urban, qui ont été prisonnier. Les Hongrois continuaient à avoir pleine confiance dans le résultat de la guerre.

L'ARMÉE. — On disait à Paris aux dernières dates que l'armée française allait être organisée sur un pied tout différent de celui sur lequel elle est maintenant.

LES DUCHÉS. — Il paraît que le gouvernement des Duchés a manqué au traité conclu avec le Danemark, et que celui-ci, qui est bien aisé d'avoir une occasion de protester, a envoyé un protêt au Holstein. On paraît craindre un renouvellement d'hostilités.

LA RUSSIE. — Il paraît que trois courriers arrivés récemment à Naples annoncent que la Russie adresse une protestation à l'Angleterre et à la France, parce que les armées de ces deux puissances sont intervenues en faveur des Siciliens.

COLLÈGES D'IRLANDE. — Les colléges en Irlande vont s'ouvrir, malgré le rescrit du Saint-Père et la lettre pastorale de l'archevêque de Tuam. Le gouvernement anglais accorde aux précepteurs des salaires qui varient depuis \$1000 jusqu'à \$400, sans compter des honoraires, etc.

LE PORTUGAL. — Au Portugal, la presse de l'opposition a attaqué violemment le gouvernement au sujet du concordat conclu entre Thomas et le nonce du Pape. Par le passé; le pouvoir spirituel sur les catholiques de l'Inde appartenait à l'archevêque de Goa, qui en retirait ainsi que la couronne un immense revenu. Le concordat donne ce pouvoir au Pape. — Les Cabrais sont en baisse, Saldanha au contraire s'affermi de plus en plus. (Tablet de Londres.)

HORREUR. — M. Edem, capitaine de l'Amphitrion, vaisseau anglais sur les côtes d'Afrique, écrivait dernièrement que 600 esclaves viennent d'être massacrés, parce que les marchands ne pouvaient trouver à les vendre!

FAITS REMARQUABLES. — Un million de billets de banques placés les uns sur les autres, formerait une pile de la hauteur de 416 pieds. Les combinaisons qui peuvent former les 24 lettres de l'alphabet s'élèvent au chiffre de 620,448,401,733,239,439,360,000. Abeille de Québec.

NOUVEAU BRUNSWICK. — Nous voyons, par le Morning Post de St. Jean de Terre-neuve, que pour l'an 1848, la dette du Nouveau Brunswick ne sera pas moins de £100000!

STATISTIQUE DE LA CHARITÉ. — L'association formée à New-York pour l'amélioration des classes pauvres a noblement rempli sa mission durant l'année qui vient de finir. Du 1er novembre 1847 au 31 octobre 1848, ses secours se sont étendus à 5,340 familles, formant un total de 24,030 personnes. Le nombre de visites charitables faites par ses membres s'est élevé à 28,040. Enfin, elle a distribué une somme de \$25,413. L'année en balance, il est vrai, par un déficit de \$335, mais lorsqu'une institution comprend ainsi ses devoirs, quelle bourse ne s'ouvrirait pour elle?

Courrier. — Une personne de notre connaissance, ayant perdu un paquet d'une certaine valeur, revint sur ses pas sans grand espoir, car elle avait parcouru des rues très-frequentées, et c'était en plein jour. Sa joie égala sa surprise en retrouvant, assez loin, le paquet encore intact. Elle se pouvait se rendre compte d'un si heureux hasard, lorsqu'elle aperçut enfin que le paquet était ostensiblement enveloppé dans un numéro de la Démocratie pacifique.

UN FAIT. — Une personne de notre connaissance, ayant perdu un paquet d'une certaine valeur, revint sur ses pas sans grand espoir, car elle avait parcouru des rues très-frequentées, et c'était en plein jour. Sa joie égala sa surprise en retrouvant, assez loin, le paquet encore intact. Elle se pouvait se rendre compte d'un si heureux hasard, lorsqu'elle aperçut enfin que le paquet était ostensiblement enveloppé dans un numéro de la Démocratie pacifique.

MAISSANCES. — A Québec, le 14, la Dame de P. J. O. Chauveau, Ecr., M. P. P. a mis au monde une fille. — A Québec, le 17 courant, la dame de l'hon. R. E. Carrou, président du Conseil Législatif, a mis au monde une fille.

MARIAGE. — En cette ville, le 16 du courant, par messire Primeau, curé de Varennes, Charles-Joseph Coursol, écrivain, Avocat et Coroner pour le District de Montréal, a celé l'union de M. Azilda, enfant de H. Lapparre, Ecr., notaire, âgé de 5 ans 3 mois et quelques jours.

DÉCÈS. — Hier en cette ville, à l'âge avancé de 65 ans, M. Antoine Harubise, ancien et respectable citoyen du quartier St. Jacques; homme de probité, citoyen vertueux, tendre époux, M. Harubise réunissait toutes les qualités qui distinguent le vrai chrétien. Quoique pauvre lui-même, il était le soutien des pauvres du quartier, qui perdent en lui un second père; M. Harubise était membre de la Société de St. Vincent de Paul. Son service aura lieu demain matin, à 8 heures; ses parents et nombreux amis sont priés d'y assister.

Chemin de Fer DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. — VIS est par le présent donné que, jusqu'au 21 courant, les Chars de la Compagnie quitteront Longueuil, à 11 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à midi et demi et quitteront St. Hyacinthe à une heure et demi, et arriveront à Longueuil à 3 heures P. M. Le et après le 21 courant, les chars quitteront St. Hyacinthe, à 6 heures A. M.; Longueuil, à 9 heures A. M.; do à 2 heures P. M.; et à 4 heures P. M. Les dimanches, les chars quitteront Longueuil à 8 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à 9 heures A. M., quitteront St. Hyacinthe à 3 heures, et arriveront à Longueuil à 4 P. M.

Tarif des Passagers table with columns for Station, 1re Classe, 2de Classe. Includes stations like Du Terminis de la Compagnie sur le St. Laurent, Du Terminis de la Compagnie sur le St. Laurent à la station de St. Hyacinthe, De St. Hilaire ou Beletou au Terminis de la Compagnie sur le St. Laurent, etc.

Chemin de Fer DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. — VIS est par le présent donné que, jusqu'au 21 courant, les Chars de la Compagnie quitteront Longueuil, à 11 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à midi et demi et quitteront St. Hyacinthe à une heure et demi, et arriveront à Longueuil à 3 heures P. M. Le et après le 21 courant, les chars quitteront St. Hyacinthe, à 6 heures A. M.; Longueuil, à 9 heures A. M.; do à 2 heures P. M.; et à 4 heures P. M. Les dimanches, les chars quitteront Longueuil à 8 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à 9 heures A. M., quitteront St. Hyacinthe à 3 heures, et arriveront à Longueuil à 4 P. M. — Il a été de plus pris des arrangements avec M. McLean et Wright, propriétaires d'Omibus, pour que, tant que l'état de la glace permettra la traversée du fleuve, ils fassent partir des voitures suffisantes aux besoins du public, de l'Hôtel Ottawa, grande rue St. Jacques, une heure avant le départ des chars; ces voitures arriveront à différents hôtels sur la route, en finissant par l'Hôtel Donegan, pour être au départ et à l'arrivée des chars allant de ou à Longueuil. Le prix pour chaque voyage sera de 15 sous. N. B. — Les paquets, bien adressés, seront transportés et délivrés par la même voie, dans aucune partie de la ville, à des prix proportionnés à leur volume et leur poids. Pour le tarif du fret, et toutes les particularités qui y ont rapport, on réfère respectivement aux tableaux de la Compagnie, qui contiennent tous les détails, et sont déposés aux différentes stations de la Compagnie, et dans les Chambres de Nouvelles, et les différents hôtels de la ville et ailleurs. Par Ordre, THOMAS STEERS, SECRETAIRE. Bureau de la Compagnie, 1er. Montréal, le 15 janvier 1849.

